

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2016

Date de la convocation : 08 avril 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation : - des comptes de gestion 2015
- des comptes administratifs 2015
- Vote des budgets primitifs 2016
- Voirie : sécurisation RD99
- Suivi des dossiers en cours
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte
- Dispositif « Eco-PASS »
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Jackie LARDY, Fabienne SPENNATO, Sonia ALLETRU, Stéphanie ROYER, Claude PICARD, René-Louis COLAS et Jacky BELOUIN (arrivé au point 3).

Absente excusée : Marinette BOBINEAU

Secrétaire de séance : Fabienne SPENNATO

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- APPROBATION :

- des comptes de gestion 2015

M.SABOURAUD, adjoint aux finances, présente les comptes de gestion 2015 dressés et arrêtés par le Percepteur. Ils sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- des comptes administratifs 2015

M.SABOURAUD, présente les comptes les comptes administratifs 2015 :

➤ **Budget principal**

Le compte administratif présente (résultat de clôture de l'exercice 2015)

- un excédent de fonctionnement de 809 880,05
- un déficit d'investissement de 61 792,46

➤ **Budget assainissement**

Le compte administratif présente (résultat de clôture de l'exercice 2015)

- un excédent de fonctionnement de 5067,14
- un déficit d'investissement de 26 065,23

➤ **Budget ensemble commercial et services**

Le compte administratif présente (résultat de clôture de l'exercice 2015)

- un déficit de fonctionnement de 11 151,93
- un déficit d'investissement de 253 070,58

Monsieur le maire se retire de la salle du conseil pendant le vote des comptes administratifs 2015,

- Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

➤ Budget principal

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

- ✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - un excédent de fonctionnement cumulé de : 809 880,05 €

☞ Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	287 759,08 €
B - Résultat antérieur 2014	522 120,97 €
C - Résultat à affecter	809 880,05 €
D - Résultat d'exécution d'investissement	51 320,51 €
E - Résultat antérieur 2014	- 113 112,97 €
Solde d'exécution d'investissement (D 001)	- 61 792,46 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 6 068,64 €
G - Besoin de financement	- 67 861,10 €
AFFECTATION au Budget Primitif 2016	809 880,05 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	67 861,10 €
Report en fonctionnement (R 002)	742 018,95 €

(DI : déficit investissement – RI : recette investissement – RF : recette fonctionnement)

➤ Budget assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

- ✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - un excédent de fonctionnement cumulé de : 5 067,14 €

☞ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	5 067,14 €
B - Résultat antérieur 2014	0,00 €
C - Résultat à affecter	5 067,14 €
D - Résultat d'exécution d'investissement	42 530,03 €
E - Résultat antérieur 2014	- 68 592,26 €
Solde d'exécution d'investissement (D 001)	- 26 065,23 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
G - Besoin de financement	- 26 065,23 €
AFFECTATION au Budget Primitif 2016	5 067,14 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	5 067,14 €
Report en fonctionnement (R 002)	0,00 €

(DI : déficit Investissement - RI : recette Investissement)

➤ Budget ensemble commercial et services

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

- ✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - un déficit de fonctionnement cumulé de : 11 151,93 €

☞ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	4 008,84 €
B - Résultat antérieur 2014	- 15 160,77 €

C - Résultat à affecter	- 11 151,93 €
D - Résultat d'exécution d'investissement	8 624,08 €
E - Résultat antérieur 2014	- 261 694,66 €
Solde d'exécution d'investissement (D 001)	- 253 070,58 €
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	142 630,00 €
G - Besoin de financement	- 110 440,58 €
AFFECTATION au Budget Primitif 2016	- 11 151,93 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement (D 002)	- 11 151,93 €

(DI déficit investissement – DF déficit fonctionnement)

2- Vote des budgets primitifs 2015

✓ Budget principal

- Fonctionnement :

Les dépenses et recettes s'équilibrent pour la somme de 1 494 581,95 euros

- Investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour la somme de 999 060,63 euros

✓ Budget assainissement

- Fonctionnement

Les dépenses et recettes s'équilibrent pour la somme de 33 097,00 euros

- Investissement

Les dépenses et recettes s'équilibrent pour la somme de 37 517,23 euros

✓ Budget ensemble commercial et services

- Fonctionnement

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour la somme de 28 829,25 euros

- investissement

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour la somme de 281 790,72 euros

Arrivée de Monsieur Jacky BELOUIN

3- Voirie : sécurisation RD 99

Monsieur le Maire fait part des 3 réponses obtenues suite à l'appel d'offres concernant la sécurisation de la RD 99 :

- SGTP RACAUD : 20 794,80€ TTC
- COLAS : 16 425,60€ TTC
- Ouest Signalisation : Non recevable car les travaux de la chicane n'étaient pas inclus.

Suite à l'ouverture des plis lors de la réunion de la commission le vendredi 1^{er} avril et après analyse des offres par le cabinet Millet, la proposition de l'entreprise COLAS a été considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse. Le Conseil Municipal attribue le marché pour les travaux d'aménagement de sécurisation de la RD 99 à l'entreprise COLAS.

4- Suivi des dossiers en cours

☉ Réhabilitation du Presbytère :

Monsieur le Maire fait part de la réunion du lundi 11 avril avec la société Soliha concernant la réhabilitation du presbytère. Soliha a informé Monsieur le Maire et les personnes présentes que ses projets portent généralement sur des logements et non des locaux de service. Un déplacement sur les lieux du presbytère a été effectué lors de la réunion, la commune est maintenant dans l'attente de la proposition de la société concernant le projet.

➤ Acquisition bâtiment dans le bourg

Monsieur fait part des dernières informations obtenues concernant le bien cadastré D 2066. Bâtiment dont une potentielle acquisition est envisagée par la commune afin de mettre à disposition de nouveaux locaux commerciaux. Le propriétaire évalue actuellement le bien à 70 000€ / 75 000€ sans le passage permettant de relier au parking de la Mairie. Le Conseil Municipal considère que ce passage est nécessaire au projet afin d'éviter le retrait du local vis-à-vis de la vie du bourg. Une nouvelle prise de contact devrait être faite prochainement avec la propriétaire du bâtiment. Le propriétaire du passage n'a pas pu être contacté car en vacances jusqu'en juillet.

➤ Rétrocession Office de Tourisme à Jacky BELOUIN

Monsieur le Maire fait part de son échange verbal avec Monsieur HERAUD, vice-président en charge du tourisme au sein de Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte. Ainsi, il évoque une tendance négative pour le financement du projet de construction d'un nouvel Office de Tourisme dans le bourg de Mervent par la Communauté de Communes. Monsieur le Maire souhaite renouveler sa demande auprès du Président de la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal s'appuie sur des arguments économiques avec le développement de l'activité de la supérette et un Office de Tourisme dynamique pour le bourg. Mme ROYER Stéphanie soumet l'idée de la réserve parlementaire pour le financement du projet.

➤ Logements Seniors

L'appel d'offres pour la construction des logements seniors sera lancé courant mai par Vendée Logement et l'ouverture des plis est prévue en juin. Monsieur le Maire espère un lancement des travaux en septembre.

➤ Station d'épuration au lotissement des Bourronnières

Monsieur le Maire évoque le problème d'évacuation des eaux usées au lotissement des Bourronnières. Ainsi un problème persiste au niveau du filtre avant le bac à sable. La SAUR a été contacté à ce sujet.

➤ Assainissement collectif sur la commune

Monsieur le Maire fait part de sa proposition d'effectuer une étude pour la faisabilité de l'assainissement collectif sur certaines zones de la commune afin d'avancer le projet pour une potentielle réalisation dans les années prochaines. Mme ROYER évoque la possibilité d'une demande de subvention auprès du ministère de l'environnement pour le financement de l'étude.

➤ Certificat d'Urbanisme

Une demande de Certificat d'Urbanisme a été déposée pour la parcelle cadastrée C 243 appartenant à Monsieur André CHIRON. Le Sydev a été consulté et le montant de la participation financière réclamée par le Sydev pour l'extension du réseau électrique s'élève à 7550€, la commune doit se prononcer sur la prise en charge de l'extension. Le Maire souhaite se renseigner auprès du Sydev afin de savoir s'il est possible de financer qu'une partie de ce montant et non la totalité de la somme.

➤ Redevance incitative

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet de redevance incitative mis en place par le Sycodem. Du 18 juin au 10 juillet des agents se déplaceront chez les merventais afin d'évaluer leur consommation et donc le nombre de ramassages compris dans la redevance. A l'avenir, les bacs seront pucés et chaque passage sera comptabilisé.

➤ Réparation des ordinateurs de l'école

Suite à la réparation des ordinateurs de l'école, le prestataire propose à la commune un contrat de maintenance informatique pouvant inclure des temps de formation pour les enseignantes.

Détails du contrat proposé :

- 455€ HT/an pour 7h d'intervention

- Chaque heure supplémentaire sera facturée 65€ HT.

Le Conseil Municipal souhaite attendre la prochaine rentrée scolaire pour se positionner ou non sur le contrat proposé.

5- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte

Monsieur le Maire demande le vote du Conseil Municipal concernant la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte. Cette modification intervient dans le cadre des mesures et des adaptations inhérentes à la déclinaison de la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015.

Avec 12 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de ne pas accepter la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte.

6- Dispositif « Eco-PASS »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intention du Conseil Départemental de la Vendée de modifier son programme « Eco-PASS » en supprimant l'éligibilité aux opérations neuves (achat terrain et construction, VEFA et location-accession) en ne conservant que les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique.

Monsieur le Maire précise que l'Eco-PASS est une aide forfaitaire de 3 000€ attribuée par la commune à hauteur de 1 500€ et de 1500€ par le Conseil Départemental de Vendée.

Monsieur le Maire demande le vote du Conseil Municipal concernant la mise en place du dispositif Eco-pass.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité DÉCIDE :

- de mettre en œuvre l'aide financière « éco-Pass »
- de retenir les critères du Conseil Départemental pour accorder l'aide communale
- d'arrêter le nombre de prime à 2 par année civile

7- Délibérations et questions diverses

☉ Demande de Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle D 934 et 1168 a été reçue en Mairie. Etant donné que Monsieur le Maire est personnellement intéressé à l'affaire car il est le futur acquéreur, il ne peut exercer la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption urbain et se retire de la salle lors de la prise de décision.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que la commune titulaire du droit de préemption renonce à l'exercice de ce droit pour cette opération immobilière.

☉ Modification du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Monsieur et Madame KLOCK concernant leur résidence secondaire sur Mervent qui deviendra prochainement leur résidence principale. Ils souhaiteraient faire changer le zonage autour de leur maison afin d'effectuer des travaux à l'avenir.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lister au préalable les modifications à apporter sur la commune. Des démarches vont être engagées auprès d'un cabinet pour connaître la procédure à suivre et le coût de cette modification du PLU.

➤ Lotissement Kristensen

Monsieur le Maire évoque le dossier du lotissement Kristensen. La commune a reçu un courrier du service de Contrôle de légalité de la Sous-Préfecture qui relève certaines anomalies au dossier de lotissement Kristensen. Ainsi la Sous-Préfecture accuse la société Kristensen d'avoir déposé 3 dossiers différents pour chaque partie du lotissement afin d'éviter l'étude d'impact obligatoire. Ce que dément la Société Kristensen qui justifie cette démarche par les 3 destinations différentes des trois parties du projet de lotissement. Celle-ci a écrit un courrier à la Préfecture et est maintenant dans l'attente d'un retour pour savoir si l'étude d'impact sera effectuée ou non.

➤ Subvention du feu d'artifice par le département

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la baisse de subvention du département concernant le feu d'artifice dont le montant est de 1 250€ pour l'année 2016 et sera inexistante en 2017.

➤ Mutualisation avec la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différents projets de mutualisation avec la Communauté de Communes évoqués lors de la réunion des Maires ruraux à Saint-Michel-le-Cloucq. Cette mutualisation permet d'acheter en groupe du matériel à moindre coût. La mutualisation en informatique fonctionne bien avec prochainement l'achat d'un même logiciel pour tous les secrétariats de Mairie afin de faciliter les remplacements des secrétaires en cas d'absence par d'autres collègues au sein du territoire. En revanche, la mutualisation des outils de broyage et désherbage s'avère plus difficile.

➤ Lecture d'un courrier d'habitant

Monsieur le Maire fait part du courrier d'un habitant se plaignant des horaires d'éclairage trop réduites en période estivale sur la route du Lac. De plus, il souhaiterait une sécurisation de la RD 99. Une réponse lui sera faite.

➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de diverses informations :

- Réunion d'information concernant le dispositif LINKY le 19 avril à 18h30 à Foussais-Payré.
- Réunion de préparation du 13 juillet avec les associations le 8 juin 2016.
- Passage du Tour de Vendée le 2 octobre 2016 à Mervent
- Rapprochement avec l'AFN pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai 2016
- Installation des jeux d'enfants dans le Parc du Château avant la saison estivale 2016
- Remerciement à Stéphane BONNEAU pour son implication dans les travaux effectués devant l'entreprise Naulleau.
- Suppression de la cabine téléphonique dans le centre bourg.

➤ Planning Camping-cars

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se positionner sur le planning de gestion de l'aire de Camping-cars jusqu'à fin août.

La séance est levée à 00h15

Prochaine réunion le vendredi 20 mai.